



La Fondation 30 Millions d'Amis intervient dans un élevage d'équidés

Paris, le 26 janvier 2011

Ce matin, dans la commune de Machemont (60), la Fondation 30 Millions d'Amis – sur décision judiciaire et à titre conservatoire – a participé à la saisie de 31 équidés, laissés sans suffisamment de soin ni de nourriture.

La brigade équestre de la gendarmerie de Compiègne, accompagnée par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) de l'Oise, a procédé à la saisie provisoire de 31 équidés sur décision du parquet de Compiègne. La confiscation s'est déroulée en présence de Jean-François Legueulle, Délégué Général de la Fondation, et du Chem (Centre d'hébergement et de protection pour équidés maltraités).

C'est à la suite d'une visite de contrôle inopinée que les gendarmes de Compiègne ont découvert le cadavre d'un cheval (18/1/11) à Machemont (60). Les autres équidés, parmi lesquels des chevaux de race, des poneys et des ânes, sont d'une maigreur alarmante, et quatre d'entre eux se trouvent dans un état particulièrement critique. Outre la malnutrition, de nombreuses blessures auraient été constatées aux sabots et aux membres. Enfin, malgré l'état de faiblesse des animaux, la propriétaire n'hésiterait pas à pratiquer une reproduction intensive. Une circonstance qui pourrait être considérée comme aggravante par les magistrats.

En raison des diverses infractions constatées, une plainte, notamment pour abandon, a été déposée à l'encontre de la propriétaire des animaux. Dans l'attente de la clôture de l'enquête préliminaire, les chevaux ont été confiés provisoirement à des familles d'accueil du Chem. Ils seront proposés à l'adoption si la justice prononce une confiscation définitive.

Contact Presse : Anne-Sophie de DIETRICH (Priscille LACOSTE Communication) – 06 70 52 79 15 ou asdd@allegria.fr